

Relevé de décisions du comité directeur de la flotte du 19 décembre 2018

Présents : Tous les membres, sauf Viviane Bout-Roumazeille remplacée par Benoit Ildefonse

Intervention de Uwe Nixdorf, Président du Conseil Scientifique (CS) de la TGIR Flotte qui rapporte les conclusions du Conseil qui s'est réuni les 17 et 18 décembre. Le CS :

- est favorable à la nouvelle organisation de la TGIR Flotte et souligne que le renforcement du partenariat ainsi créé entre la recherche scientifique d'une part, le financement et la capacité de développement technologique de la FOF d'autre part est de nature à accélérer l'impact des recherches conduites,
- approuve les équilibres obtenus dans la composition des comités nationaux et comités locaux d'évaluation : disciplines, organismes d'origine et zones géographiques de travail pour la CNFC, l'équilibre hommes-femmes atteint parmi les membres titulaires et suppléants, ainsi que dans les attributions de présidences et vice-présidences et approuve les noms des membres des commissions,
- approuve le plan de renouvellement de la flotte qui lui a été présenté, et qui lui paraît conforme aux orientations prises en 2017 à la suite des travaux du COSS et de la mission de la flotte, ainsi que le calendrier de mise en œuvre de ce plan,
- constate que la phase 0 relative au scénario à deux ROV profonds décidé par le MESRI et le comité directeur de la Flotte, de très bonne qualité, conclut positivement à la faisabilité d'un système ROV profond innovant doté de nouvelles capacités techniques, répondant à de nouveaux scénarios et applications scientifiques et permettant à terme la transposition virtuelle des équipes scientifiques dans les grands fonds. Il donne donc crédit à ce qui a été obtenu lors de la phase 0 et encourage à la poursuite des travaux tout en suggérant qu'un dialogue réciproque renforcé entre scientifiques, ingénieurs, techniciens et agences de financement débute dès la phase suivante de ce scénario à deux ROV, prévue en 2019, et qui vise à définir en particulier les scénarios d'usage.

Renouvellement des commissions. Le comité directeur ayant entendu les recommandations du Président du Conseil Scientifique valide le renouvellement de la CNFH, de la CNFC et des Comités Locaux d'évaluation.

Plan d'évolution de la flotte. Le comité directeur prend acte de l'avis favorable du Conseil Scientifique et approuve le plan de renouvellement en indiquant que les conditions de sa raisonabilité sont la mise en place du financement correspondant au titre du PIA3 ou à d'autres titres. Le comité directeur constate que le plan de renouvellement limité aux navires, même s'il répond à la commande initiale, ne donne pas une vue complète des investissements à réaliser, en particulier concernant les engins sous-marins et demande à la direction de la flotte de lui produire un document de ce type, allant jusqu'aux limites de la visibilité pour les engins (2025), et se prolongeant au-delà pour les navires, sur la base du dossier examiné ce jour.

Scénario à deux ROV profonds. Le comité directeur accepte les conclusions de la phase 0, et autorise le lancement de la phase 1 dans les conditions de dialogue avec la communauté scientifique proposées par le CS.

APA. La réunion organisée le 13 décembre avec les représentants APA et responsables juridiques des organismes pour examiner les projets de fiche APA Flotte et de lettre d'engagement proposées par l'Ifremer a conclu que ces projets étaient acceptables et ne devraient plus faire l'objet que de modifications de forme. La flotte proposera de nouvelles versions pour le 15 janvier 2019 afin d'aboutir rapidement à une validation. Un comité de suivi APA inter organismes pour la Flotte sera mis en place en 2019.

Zones polaires. Le comité directeur confirme que la direction de la flotte est le coordinateur naturel des coopérations internationales en termes d'accès aux navires travaillant en zones polaires, en lien avec le CNRS qui coordonne la demande scientifique dans ces zones.